

TELEMEDECINE, REGLEMENTATION ET PROTECTION DES DONNEES DE SANTE

 ECTS
3 crédits

 Composante
UFR des
Sciences
fondamentales
et biomédicales

 Volume horaire
25h

 Période de
l'année
Annuel
(Semestre 3 &
4)

Présentation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

TELEMEDECINE,
REGLEMENTATION
ET PROTECTION DES
DONNEES DE SANTE

Cours Magistral 25h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation